



## PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2024

Début de la séance : 30 avril 2024 à 20h35.

### PARTICIPATION (avec et sans procuration)

- Lucas VOLET (PR)
- Jennifer MARZIANO (APR)
- Vanille ANDRIANASOLO (SEC)
- Deïna CHEGUETTINE
- Enzo BRIGATI
- Dylan WEIBEL
- Nadia BOUCETTA
- Aurore MOTOT
- Killian BOUBENNEC
- Alexandra DELIRE
- Arthur JASINSKI
- Hilary NDEMBI
- Louis NEVOT
- Philippe GUYON
- Ryan DJARD
- Marianne SICOT
- Souffiyane AKAABOUB
- Virginie CHATAIGNER
- Marie-Odile BOURGEOIS
- Florence VOLET
- Olivier VOLET
- Samuel AUBRÉE
- Sarah VAN DER CLISSEN
- Nuray GUVEN
- Nicolas SORET
- Léo VOLET
- Guylaine BOULAY
- Patricia GRILLO
- Léo VOLET
- Angéline LECOMTE

Total participation : 30

Quorum atteint.

VA LV



## INTRODUCTION

Le président ouvre l'assemblée générale extraordinaire en indiquant l'objet de celle-ci et rappelle l'ordre du jour.

### 1. Bilan sur les événements récents

Le président expose les faits relatifs à la fondatrice de l'association, ex présidente et ex vice-présidente Madame Madeleine BOXBERGER

Il semblerait que cette personne, agissant en qualité de manager de l'artiste FluencyMC ait détourné des fonds publics et abusé du statut d'association à but non lucratif pour son intérêt personnel. Le président expose ensuite de manière factuel les éléments à charge.

L'assemblée générale propose la radiation définitive de Madame Madeleine BOXBERGER pour faute grave.

Conformément aux dispositions statutaires, le président ouvre une session de vote.

**Proposition** : *Radiation définitive et jusqu'à nouvel ordre de Madame Madeleine BOXBERGER*

Pour : 30

Contre : 0

Abstention 0

**Conclusion** : *Madame Madeleine BOXBERGER est définitivement radiée de l'association.*

L'assemblée générale propose la radiation définitive de Madame Thérèse BONNEFON pour faute grave.

Conformément aux dispositions statutaires, le président ouvre une session de vote.

**Proposition** : *Radiation définitive et jusqu'à nouvel ordre de Madame Thérèse BONNEFON*

Pour : 30

Contre : 0

Abstention 0

**Conclusion** : *Madame Thérèse BONNEFON est définitivement radiée de l'association.*

VA LV



L'assemblée générale propose la cessation complète de la collaboration avec l'artiste FluencyMC (Jason R LEVINE).

Conformément aux dispositions statutaires, le président ouvre une session de vote.

**Proposition** : *Cessation complète de la collaboration entre l'association OREMIS et l'artiste FluencyMC (Jason R LEVINE).*

Pour : 30

Contre : 0

Abstention 0

**Conclusion** : *l'association cesse et de manière immédiate toute collaboration avec l'artiste FluencyMC.*

L'assemblée générale propose l'ouverture d'une enquête administrative et l'éventualité d'une action en justice à l'encontre de Madame Madeleine BOXBERGER

Conformément aux dispositions statutaires, le président ouvre une session de vote.

**Proposition** : *Ouverture d'une enquête administrative sur Madame Madeleine BOXBERGER dans l'éventualité d'une action en justice.*

Pour : 30

Contre : 0

Abstention 0

**Conclusion** : *Une enquête administrative sera ouverte.*

Le président informe l'assemblée générale qu'une enquête financière a déjà été ouverte et que les comptes sont en cours d'analyse depuis la création de l'association.

VA LV



## 2. Élection du conseil d'administration

Au vue des récents évènements, le président propose à l'assemblée générale une nouvelle élection du conseil d'administration.

**Proposition :** *Élection de la liste des membres ci-après au conseil d'administration.*

- Lucas VOLET
- Jennifer MARZIANO
- Vanille ANDRIANASOLO
- Killian BOUBENNEC

Pour : 30  
Contre : 0  
Abstention 0

**Conclusion:** *Le conseil d'administration est élu.*

## 3. Modification statutaire

Après une rapide discussion concernant l'évolution de l'association et la nécessité de réviser les présents statuts ainsi que le règlement intérieur, l'assemblée générale propose la révision des statuts et du règlement intérieur.

Conformément aux dispositions statutaires, le président ouvre une session de vote.

**Proposition :** *Modification des statuts et du règlement intérieur de l'association OREMIS*

Pour : 30  
Contre : 0  
Abstention 0

**Conclusion :** *Les modifications des statuts et du règlement intérieur sont approuvées.*

## 4. Bilan général de l'association

Le président expose un bilan global de l'association indiquant une forte hausse des activités et des bénévoles

Ensuite, Killian a pris la parole pour faire un point sur le Service Informatique (S.INF). Il a mentionné l'augmentation de l'effectif du service, la mise en place d'une plateforme de signalement actuellement en développement, ainsi que divers projets annexes, dont un partenariat tiers de confiance sur les réseaux sociaux.

VA LV



Dylan et Marianne ont ensuite présenté les avancées du Service Communication (S.COM). Ils ont souligné la stratégie de recrutement visant à attirer des profils plus professionnels et

expérimentés. Ils ont également détaillé les projets en cours sur Facebook, Instagram, LinkedIn, et TikTok, en mettant l'accent sur la personnalisation des publications selon les différents canaux. Un planning éditorial doit être partagé avec les autres services pour une meilleure coordination.

Aurore a abordé les sujets concernant le Service Social (S.SOCIAL), notant une pause temporaire dans le recrutement en attendant la relance de la plateforme dédiée. Elle a aussi mentionné que des profils cibles avaient déjà été identifiés et que des formations pour les bénévoles étaient en cours de développement.

Lucas a rapporté les points d'Angéline sur le Service Opérationnel (S.OPE), indiquant une refonte des missions entre le S.OPE et le S.SOCIAL pour optimiser leur efficacité.

Enfin, Vanille, via Lucas, a informé l'assemblée sur les Ressources Humaines (RH), notant que l'association compte 47 bénévoles actifs et a accueilli Hillary pour renforcer l'équipe de recrutement.

Ces points ont suscité des discussions enrichissantes, reflétant l'engagement continu de tous les membres vers les objectifs de notre organisation.

## 5. Questions diverses

Aucune question diverse.

VA LV



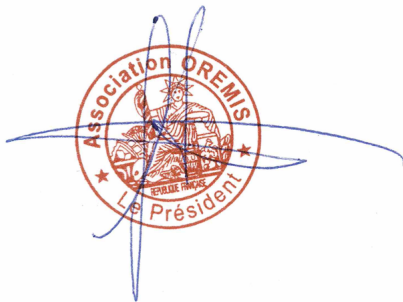
## CONCLUSION

L'assemblée générale de cette année, bien que marquée par des défis significatifs, témoigne de la robustesse et de la résilience de notre association. Les incidents concernant certains membres ont nécessité des mesures fortes, mais justes, assurant ainsi la préservation de l'intégrité et de la mission de notre organisation. Nous sommes particulièrement reconnaissants pour l'engagement sans faille de nos bénévoles, qui continuent de soutenir nos activités avec dévouement. L'approbation unanime des motions présentées aujourd'hui reflète non seulement notre engagement envers une gestion transparente, mais aussi la confiance que nos membres placent dans cette direction. Notre mission de service public reste au cœur de nos préoccupations, et elle ne doit pas être compromise par les actions de quelques individus. Nous regardons vers l'avenir avec optimisme, prêts à surmonter les obstacles et à poursuivre notre engagement envers la communauté que nous servons.

Fin de la séance : 30 avril 2024 à 21h16.

Au nom de l'assemblée générale.

Le président de séance  
Lucas VOLET



Le secrétaire de séance  
Vanille ANDRIANASOLO

**VA LV**